

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 27 (1955)

Heft: 10

Artikel: La crédit ménager : solution nouvelle

Autor: A.B.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124450>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans deux ans, ils ont invité le prochain congrès. Quant aux deux cents Français, ils ont l'air d'être six cents.

Plus universelle qu'aucune autre organisation de même nature, forte de la cohésion réelle de tous les architectes qui, autour du monde, exercent pourtant leur métier de façons fort diverses, l'Union internationale des architectes a derrière elle, déjà, des travaux considérables ; sa collaboration avec les instituts spécialisés des Nations Unies se développe de jour en jour ; sa vitalité est remarquable. Ceux qui viennent de rentrer de La Haye en gardent l'impression saisissante en même temps qu'ils savent gré aux architectes néerlandais de la peine qu'ils ne se sont pas épargnée. Parmi eux, le plus grand mérite revient à MM. J. H. van den Broek, président du congrès, A. J. van der Steur, président du Comité d'organisation, J. Wils, commissaire général, et A. M. Key, secrétaire du congrès. Que les autres me pardonnent de ne pouvoir citer chacun !

Jean-Pierre Vouga.

LE CRÉDIT MÉNAGER

Solution nouvelle

Le crédit a mauvaise presse. Sous certaines conditions, il faut cependant reconnaître qu'il peut rendre de grands services, si celui qui en use a une vue réaliste de son budget et sait équilibrer ses dépenses.

Comme l'écrit Claude Jan dans *Coopération-Habitation* : « ... Pour que le crédit soit profitable, d'une part, au consommateur et, d'autre part, ne soit pas nuisible au vendeur, il faut qu'il soit *bon marché et honnête*. Une organisation rationnelle du crédit est nécessaire pour que ce système soit valable.

» A cet égard, les Etats-Unis ont mis au point un crédit à la consommation intéressant pour tous, parce qu'il est établi sur une grande échelle. Ce n'est pas le fabricant qui s'occupe lui-même du crédit consenti à ses clients, mais l'une des nombreuses sociétés spécialisées dans les paiements échelonnés.

» En France, c'est Dufayel qui instaura le crédit au début du siècle. Partie de l'ameublement, la « vente à tempérament » s'est étendue par la suite à d'autres secteurs. Actuellement, un certain nombre de grands magasins pratiquent le crédit, ainsi que des fabricants d'appareils ménagers, de radio, de télévision... En principe, l'achat se règle par moitié au comptant, le solde étant dû en six mois environ.

» Mais il faut, en matière de crédit, savoir se méfier du calcul de l'intérêt. Un fabricant qui fait une publicité tapageuse pour arracher des commandes à crédit peut vouloir se rattraper, malhonnêtement, par des intérêts à un taux prohibitif... »

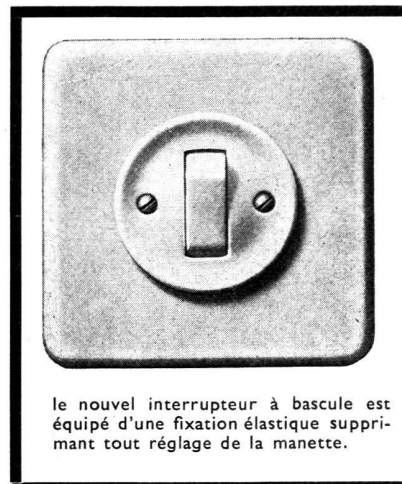
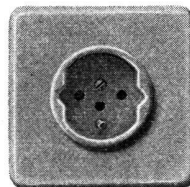
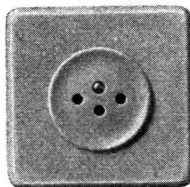
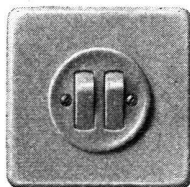
Parmi les organisations sociales de crédit, en France, citons :

L'*Union coopérative d'approvisionnement*, dépendant de la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'H.L.M. (habitations à loyer modéré), qui a été créée en vue de faciliter aux habitants des immeubles coopératifs l'achat d'équipements électro-ménager (machines à laver, à repasser, réfrigérateurs, cuisinières, aspirateurs, etc.). Ce matériel ménager est vendu avec une remise de 10 à 20 % et l'acquéreur peut solliciter un crédit de trois, six, neuf ou douze mois.

Dans le secteur coopératif, l'*Union coopérative de crédit ménager* accorde aux coopérateurs des crédits

GARDY

pour l'architecture d'aujourd'hui...



le nouvel interrupteur à bascule est équipé d'une fixation élastique supprimant tout réglage de la manette.

GARDY S. A. GENÈVE

Représentant général :
ELECTRO-MATERIEL S.A.

Lausanne, Genève, Lugano,
Bâle, Berne, Zurich.

CHAUFFAGE

Toutes applications

ÉTUDES - DEVIS - CONSEILS

sans engagement

E. SCHMUTZ

Ch. du Martinet - LAUSANNE - Tél. 24 14 14

Tous combustibles
Bois - Charbons

HUILE DE CHAUFFAGE

toutes qualités, aux meilleures conditions

Société coopérative de consommation
de Lausanne et environs

● 9, avenue de Beaulieu ●

Renseignements à notre service des combustibles - Tél. 24 47 61

allant de 10 000 à 80 000 francs français, remboursables dans des délais de six à vingt mois, selon l'importance, avec l'intérêt le plus bas pratiqué en France.

Les *Caisses d'allocations familiales* enfin (à l'exception des caisses de la région parisienne) consentent des prêts d'équipement ménager aux familles allocataires ayant trois enfants au moins. Le montant du prêt peut atteindre 80 % du prix de l'appareil (avec plafonds de 50 à 100 000 francs français suivant la nature de celui-ci) et le remboursement peut s'échelonner sur une période variant de un à deux ans. Ces prêts ne sont accordés qu'après enquête de l'assistante sociale et une famille ne pourra recourir au crédit pour acheter en même temps plusieurs appareils. Elle devra s'acquitter du paiement total des primes avant de faire un nouvel achat par ce mode de paiement, ce qui ne saurait prêter à la critique.

Claude Jan écrit encore : « Avant de songer à acheter à crédit des appareils, dont vous aurez auparavant jugé qu'ils vous seront réellement utiles, il est bon de faire le point. Certes, les achats à tempérament offrent la possibilité de s'équiper rapidement, mais il ne faut pas oublier qu'ils engagent l'avenir.

» Tout à la joie d'avoir immédiatement l'appareil de vos rêves, vous ferez de sages projets. Pour payer chaque mois la cuisinière, dites-vous : « Nous nous priverons de cinéma et de cigarettes. » Oui, mais aurez-vous la volonté de tenir vos promesses ? *Si vous n'êtes pas absolument sûrs de pouvoir régler les engagements que vous avez pris, il vaut mieux s'abstenir.* »

Sage conseil, qui démontre bien que le crédit, pour être avantageux, doit se combiner avec la discipline de soi-même et la volonté de veiller judicieusement à l'équilibre de son budget.

A. B.

STELLA

PEINTURES MODERNES POUR LE BATIMENT



ASTRALO

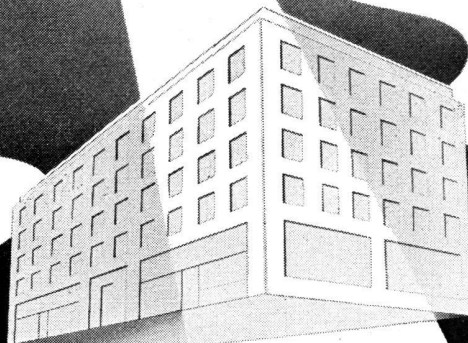
BADIGEON A L'EAU FROIDE

ASTRALIN

PEINTURE-DISPERSION POUR INTÉRIEUR

ASTRALEX

PEINTURE-DISPERSION POUR EXTÉRIEUR

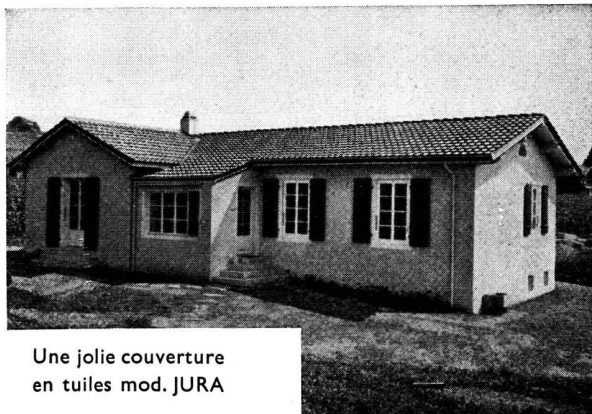


STELLA S.A.

FABRIQUE DE VERNIS - COULEURS
ET ENCRE D'IMPRIMERIE

CHÂTELAINE - GENÈVE

Tél. (022) 33 42 60



Une jolie couverture
en tuiles mod. JURA

TUILERIES ET BRIQUETERIES

Barraud & C° S.A.

Bussigny Eclépens Chavornay

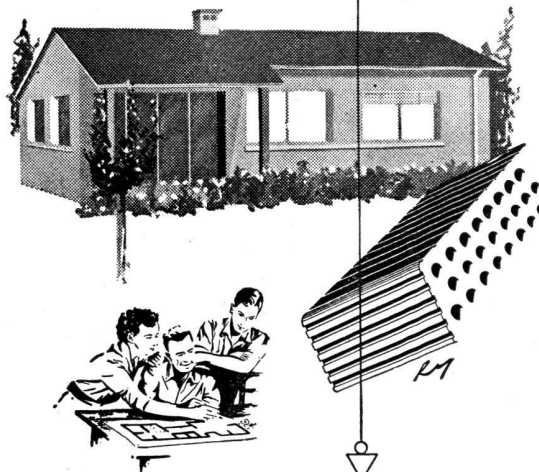
Maison la plus ancienne de la Suisse romande,
celle fournissant le choix le plus complet de tous
produits en terre cuite.

SPÉCIALITÉS: TUILES EN TOUS GENRES

de qualité supérieure prouvée par plus de 80 ans
d'expérience et les milliers de toitures diverses
qui couvrent nos villes et villages romands.

POUR LE FINANCEMENT

de
vos projets
de
construction



CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

VEVEY

Rue du Simplon 34

LAUSANNE

Rue Centrale 7

RENENS

Rue de Lausanne 21